

29 avril 2020

De nombreux travaux sont actuellement menés en France sur l'épidémie de Covid-19, ses caractéristiques et les facteurs susceptibles d'en expliquer et d'en influencer l'importance et l'évolution. Certaines de ces études produisent des données régionales. Cette série de publications *Épidémio Covid-19 : comprendre et agir* a pour objectifs de faciliter l'accès des acteurs régionaux à ces informations, de leur fournir des clés de compréhension et d'en expliciter les limites d'interprétation.

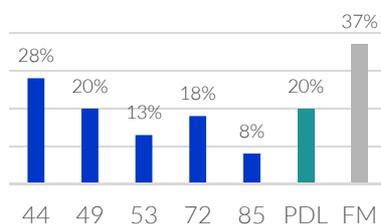
Ce premier numéro présente différents indicateurs régionaux et départementaux particulièrement pertinents élaborés par l'Insee sur les conditions de logement, ainsi que les situations d'isolement et de précarité. Il les met en perspective par rapport aux enjeux de santé en période de confinement, mais aussi en phase de déconfinement.

CONDITIONS DE LOGEMENT

1. Personnes vivant en appartement

	Effectifs
Loire-Atlantique	373 299
Maine-et-Loire	161 397
Mayenne	38 415
Sarthe	97 807
Vendée	52 012
Pays de la Loire	722 930
France métrop.	23 439 149

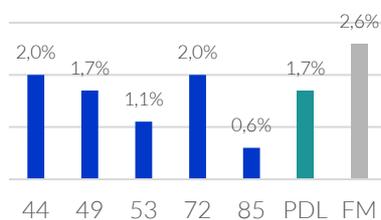
Lecture : En 2016, 722 930 Ligériens vivent dans un appartement, soit 20 % des habitants vivant en logement ordinaire
Source : Insee (RP 2016, exploitation principale)



2. Personnes vivant en appartement, dans une famille monoparentale avec enfant(s) de moins de 10 ans

	Effectifs
Loire-Atlantique	27 493
Maine-et-Loire	13 459
Mayenne	3 403
Sarthe	11 319
Vendée	3 961
Pays de la Loire	59 635
France métrop.	1 623 631

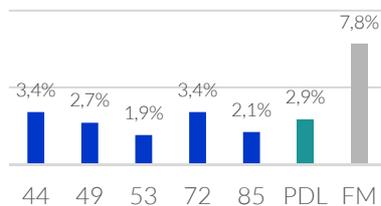
Lecture : En 2016, 59 635 Ligériens vivent dans un appartement et dans une famille monoparentale comprenant au moins un enfant âgé de moins de 10 ans, soit 1,7 % des habitants vivant en logement ordinaire / Source : Insee (RP 2016, expl. compl.)



3. Personnes vivant dans un logement suroccupé

	Effectifs
Loire-Atlantique	45 082
Maine-et-Loire	20 891
Mayenne	5 645
Sarthe	18 576
Vendée	13 602
Pays de la Loire	103 796
France métrop.	4 789 096

Lecture : En 2016, 103 796 Ligériens vivent dans un logement suroccupé, c'est-à-dire qu'ils vivent à deux ou plus dans un logement où le nombre de pièces est insuffisant au regard de la taille de leur ménage, soit 2,9 % des habitants vivant en logement ordinaire
Source : Insee (RP 2016, exploitation complémentaire)



Les conditions de logement constituent un déterminant de santé bien identifié, et leur importance apparaît tout particulièrement en cette période d'épidémie de Covid-19.

Elles sont en effet susceptibles d'impacter la santé physique et psychique de la population, de façon directe, à travers la qualité de vie en particulier, et de façon indirecte à travers l'adhésion aux mesures de confinement.

Mais les conditions de logement peuvent aussi rendre difficile l'isolement des personnes atteintes du Covid-19, et constituent de ce fait des déterminants à prendre en compte en matière de propagation de l'épidémie.

► Dans les Pays de la Loire, 80 % de la population vit habituellement dans une maison et 20 %, soit 720 000 personnes, en appartement. Cette proportion est près de deux fois inférieure à la moyenne nationale.

► Près de 60 000 Ligériens, soit 1,7 % de la population régionale, vivent dans un appartement et dans une famille monoparentale avec au moins un enfant âgé de moins de 10 ans.

► La suroccupation des logements est beaucoup moins fréquente dans la région qu'au plan national. 100 000 personnes sont concernées par cette situation, ce qui représente environ 3 % de la population ligérienne et 2 % des ménages.

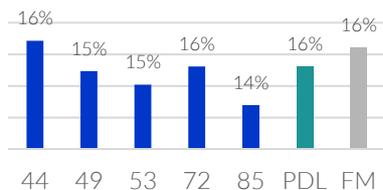
Les situations de suroccupation sont plus marquées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), notamment ceux situés en Loire-Atlantique (6 %) et en Sarthe (7 %), et à un moindre degré dans les autres départements (3 à 5 % des ménages). Ces taux restent toutefois nettement inférieurs à ceux observés dans les QPV au plan national (14 %), en lien avec les valeurs élevées observées dans les QPV d'Ile-de-France (25 %) et de Provence-Alpes Côte d'Azur (18 %). Dans certains QPV de ces régions, ce taux peut dépasser 35 %.

Ces données sont principalement extraites d'un dossier réalisé par l'Insee sur [les conditions de vie des ménages en période de confinement](#).

SITUATIONS D'ISOLEMENT

4. Personnes vivant seules

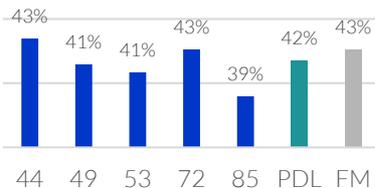
	Effectifs
Loire-Atlantique	221 853
Maine-et-Loire	122 125
Mayenne	45 146
Sarthe	86 401
Vendée	94 067
Pays de la Loire	569 592
France métrop.	10 227 457



Lecture : En 2016, 569 592 Ligériens vivent seuls, soit 16 % des habitants vivant en logement ordinaire / Source : Insee (RP 2016, EP)

5. Personnes de 75 ans et plus vivant seules

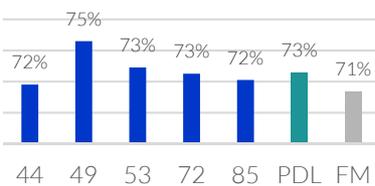
	Effectifs
Loire-Atlantique	43 822
Maine-et-Loire	27 849
Mayenne	12 019
Sarthe	22 928
Vendée	24 768
Pays de la Loire	131 386
France métrop.	2 325 366



Lecture : En 2016, 131 386 Ligériens âgés de 75 ans et plus vivent seuls, soit 42 % des habitants de cette classe d'âge vivant en logement ordinaire / Source : Insee (RP 2016, exploitation principale)

6. Personnes en situation de handicap vivant seules

	Effectifs
Loire-Atlantique	15 525
Maine-et-Loire	8 272
Mayenne	3 000
Sarthe	6 018
Vendée	7 088
Pays de la Loire	39 903
France métrop.	796 078

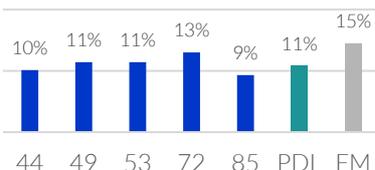


Lecture : En 2018, 39 903 Ligériens bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) vivent seuls, soit 73 % des bénéficiaires de l'AAH / Sources : CAF 2018, Insee

SITUATIONS DE PRÉCARITÉ

7. Personnes vivant sous le seuil de pauvreté

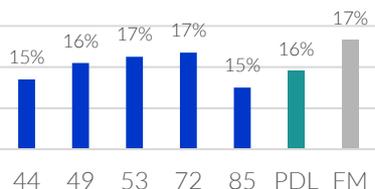
	Effectifs
Loire-Atlantique	141 000
Maine-et-Loire	93 000
Mayenne	35 000
Sarthe	74 000
Vendée	63 000
Pays de la Loire	406 000
France métrop.	9 000 000



Lecture : En 2017, 11 % des Ligériens vivent sous le seuil de pauvreté (1 041 € par mois et unité de consommation), soit environ 406 000 habitants / Source : Insee (Filosofi 2017)

8. Personnes vivant seules et sous le seuil de pauvreté

	Effectifs
Loire-Atlantique	31 050
Maine-et-Loire	17 450
Mayenne	6 750
Sarthe	13 350
Vendée	13 900
Pays de la Loire	82 500
France métrop.	1 631 900



Lecture : En 2017, 16 % des personnes, vivant seules, vivent sous le seuil de pauvreté (1 041 € par mois et unité de consommation), ce qui représente 82 500 Ligériens / Source : Insee (Filosofi 2017)

L'impact négatif sur la santé mentale du confinement et plus largement de l'épidémie de Covid-19, qui concerne toute la population, est majoré pour les **personnes vivant seules**, même si elles ne sont pas forcément isolées socialement.

L'isolement peut être encore plus important lorsque ces personnes vivant seules sont âgées ou en situation de handicap, en lien avec de multiples facteurs et notamment une moindre familiarité avec les modes de communication électronique, une compréhension plus difficile des enjeux, une plus grande précarité économique... S'y ajoutent des difficultés matérielles liées à leur moindre autonomie, avec une plus grande complexité de l'accès aux soins et de l'accompagnement dans la vie quotidienne (ménage, courses alimentaires...).

► Dans les Pays de la Loire, environ 570 000 personnes vivent seules à leur domicile, soit 16 % de la population.

► Chez les 75 ans et plus, la proportion de personnes vivant seules en logement ordinaire atteint 42 %. Cela représente plus de 130 000 personnes.

À noter que 9 % de ces personnes âgées vivant seules habitent une commune dépourvue de commerce alimentaire (soit 12 000 personnes).

► Enfin, la grande majorité des bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) vivent seuls. Il s'agit de personnes en situation de handicap et aux revenus modestes, le versement de l'AAH étant soumis à conditions de ressources. Près de 40 000 personnes sont concernées dans la région.

Les inégalités sociales de santé sont importantes dans les Pays de la Loire comme en France, et les multiples difficultés générées par l'épidémie de Covid-19 et le confinement risquent de les amplifier.

► Dans les Pays de la Loire, plus de 400 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté (moins de 1 041 € par mois et par unité de consommation). Bien qu'inférieure à la moyenne nationale qui atteint 15 %, cela représente une proportion très importante de la population ligérienne (11 %).

► Les personnes vivant seules sont plus souvent confrontées à ces situations de pauvreté, 16 % d'entre elles sont ainsi concernées dans la région (soit 82 500 personnes).

► La pauvreté touche par ailleurs fortement les familles monoparentales : 29 % d'entre elles sont concernées dans la région. Ce taux varie de 27 à 35 % selon les départements, la Sarthe présentant le taux le plus élevé.

Ces données sont principalement extraites d'un dossier réalisé par l'Insee sur [les conditions de vie des ménages en période de confinement](#).

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette note sous réserve de la mention des sources.

